

Règlement financier

1. Contribution des familles

La contribution familiale permet au Groupe scolaire Averroès d'assurer l'équilibre budgétaire et d'avoir les ressources nécessaires pour un bon fonctionnement. La grille tarifaire du collège diffère de celle du lycée dans la mesure où l'établissement est hors contrat et ne reçoit aucune subvention de l'Etat ou des collectivités territoriales. L'Association gestionnaire finance l'ensemble des frais de fonctionnement et d'investissement.

Le montant de la contribution est en fonction du quotient familial. Une remise est accordée aux familles à partir du 2^{ème} enfant inscrit à Averroès. Dans ce cas, le tarif du 1^{er} enfant est celui du cadet inscrit au sein de l'établissement.

Sans l'attestation CAF, c'est le montant maximum qui est appliqué.

Grille tarifaire collège 2023-2024

	QUOTIENT FAMILIAL CAF			1 ^{ER} ENFANT	2 ^{EME} ENFANT	3 ^{EME} ENFANT	4 ^{EME} ENFANT
	0	à	600				
TRANCHE 1	0	à	600	1900	1770	1630	1500
TRANCHE 2	601	à	750	2050	1920	1780	1650
TRANCHE 3	751	-	Et plus	2200	2070	1930	1800

Grille tarifaire lycée 2023-2024

	QUOTIENT FAMILIAL CAF			1 ^{ER} ENFANT	2 ^{EME} ENFANT	3 ^{EME} ENFANT	4 ^{EME} ENFANT
	0	à	600				
TRANCHE 1	0	à	600	1200	1090	980	870
TRANCHE 2	601	à	750	1350	1240	1130	1020
TRANCHE 3	751	-	Et plus	1500	1390	1280	1170

2. Frais de dossier d'inscription

50€ de frais de traitement administratif du dossier sont demandés pour toute nouvelle inscription.

En cas de refus ou de désistement, ces frais restent acquis à l'Etablissement.

3. Acompte de rentrée

Au moment de l'inscription ou la réinscription, un acompte de 150 € est demandé. Cet acompte est déduit de la contribution familiale.

4. Restauration

a. Formule demi-pension

L'inscription à la restauration est annuelle. Dans le cas d'un changement de régime pour le trimestre suivant, la demande sera faite auprès de l'intendance avant la fin du trimestre en cours.

b. Formule réfectoire

La formule Réfectoire permet aux élèves de consommer un repas préparé à la maison et réchauffé sur place dans des micro-ondes mis à leur disposition. Du pain et de l'eau leur sont également proposés.

Remarque : la formule mixte (réfectoire + demi-pension) n'est pas possible.

c. Restauration occasionnelle

Les élèves ont la possibilité de prendre un repas occasionnellement en réservant sur Ecole-directe.

d. Grille tarifaire

Prix du repas en demi-pension	6,50 €
Prix du repas occasionnel réservation sur Ecole-directe	7,50 €
Prix du repas occasionnel sans réservation sur Ecole-directe	8 €
Formule réfectoire	130 €/année pour un enfant 160€/année pour deux enfants et plus
Prix du badge ou carte réfectoire en cas de perte	10 €

L'inscription à la demi-pension ou au réfectoire se fera à la rentrée.

e. Badge d'accès

L'accès au réfectoire se fait à l'aide d'un badge remis aux nouveaux élèves en début d'année. Les anciens élèves devront réutiliser leur badge de l'année passée. En cas de perte, celui-ci sera à renouveler au prix de 10€.

5. Carnet de correspondance

A la rentrée, un carnet de correspondance est remis aux élèves. En cas de perte ou dégradation celui-ci sera à renouveler au prix de 10 €.

6. Photos de classe

Tous les élèves sont photographiés au début de l'année et reçoivent la photo de leur classe et leurs photos individuelles. Le prix de ces photos est de 5 € (somme comprise dans le montant de la contribution familiale).

7. Mode de règlement

a. Par prélèvement

Ce mode de règlement est le mode que l'établissement privilégie. Les prélèvements auront lieu en 8 huit fois, le 8 de chaque mois d'octobre à mai.

b. En ligne

Sur l'espace parents d'Ecole-directe.

c. Par carte bancaire

Le paiement se fait auprès de l'intendance. Conformément à la réglementation, le plafond pour un règlement par carte bancaire est fixé à 3000 €.

d. Par chèque

Les chèques seront déposés à l'intendance. Ils seront encaissés le 5, 15 ou 25 du mois.

e. Par espèce

Même si ce mode de paiement est possible, il doit néanmoins rester exceptionnel. La réglementation en vigueur autorise jusqu'à 1000 € par paiement en espèce (par famille).

Pour toute question concernant le volet financier, contactez l'intendance:

Pour le lycée au 03 20 00 00 62 ou par mail: intendance.lycee@lycee-averroes.com

Pour le collège au 03 20 00 00 63 ou par mail : intendance.college@lycee-averroes.com